

## Burundi : vers un quatrième mandat pour Pierre Nkurunziza ?

RFI, 30-12-2016

Après une révolution tré contestée l'an dernier, le président burundais a évoqué la possibilité de modifier la Constitution pour pouvoir se représenter en 2020 lors d'une séance de questions publiques. Il en a profité pour menacer l'Union africaine de retirer les soldats burundais présents en Somalie et qui n'ont toujours pas reçu de salaire depuis bientôt un an. Lors d'une séance de questions publiques, la question d'un participant, Pierre Nkurunziza (photo) a évoqué la possibilité de modifier la Constitution pour briguer un nouveau mandat, le quatrième, en 2020.

« Vous vous rappelez que j'avais annoncé que je ne me représenterais pas en 2020. C'est vrai, je l'avais annoncé conformément à une décision de justice, a déclaré le président burundais. Mais les tribunaux ne sont pas au-dessus du peuple ni au-dessus de la Constitution. Si le peuple autorise quelqu'un à se représenter, si le peuple le demande, alors je ne trahirai pas sa confiance. » Dans certains pays, il n'existe pas de limitation des mandats, comme en Ouganda, à la tête de l'Etat burundais. « Au Cameroun, Paul Biya en est à 50 ans de présidence, et au Rwanda voisin, on change les mandats comme on veut, a-t-il ajouté. La question du mandat n'est pas le problème principal des Burundais ». « Vous, le peuple, vous pouvez décider de changer la Constitution, pour faire sauter le verrou des deux mandats, a-t-il conclu. Mais si vous décidez que je ne dois pas commencer à faire cela, alors je ne m'imposerai pas ». Elu une première fois en 2005, puis en 2010, Pierre Nkurunziza est resté président en 2015. Le nombre de mandats au Burundi est limité à deux, mais les autorités de Bujumbura avaient estimé que son premier mandat ne comptait pas, car il était issu d'un accord de paix. Cette révolution contestée a provoqué une crise dont le bilan serait d'au moins 500 morts et 300 000 déplacés. La déclaration du président Nkurunziza n'a pas surpris le porte-parole de la plateforme d'opposition en exil CNARED, Pancrace Cimpaye, qui dit craindre un nouveau passage en force. « Il annonce de façon officielle la révision de la Constitution avec la levée du verrou de la limitation des mandats, ce qui fait que devient un président à vie, et pour l'imposer aux Burundais, il l'imposera par la force et il devra verser du sang. Et c'est ça que nous redoutons, et c'est pour cette raison que nous en appelons à la vigilance de la communauté internationale, qui a jusque-là tergiversé, qui n'a pas vu venir cette radicalisation du pouvoir de Bujumbura », alerte-t-il. Le mois dernier, le conseil des ministres avait décidé la création d'une commission de révision de la Constitution, suite à un rapport du Conseil national du dialogue interne qui affirmait que la plupart des participants voulaient faire sauter la limitation des mandats. Un dialogue dont avait été exclue la majeure partie de l'opposition. Retrait en Somalie Lors de cette séance de questions, Pierre Nkurunziza a également mis en garde l'Union africaine (UA). Il a clairement fait savoir que le Burundi retirerait en janvier ses troupes de la force africaine combattant en Somalie, l'Amisom, si la question du versement de leurs salaires n'était pas réglée. « Sachez que nous les Burundais, nous ne sommes pas allés en Somalie pour gagner de l'argent mais pour aider ce pays, a-t-il déclaré. On n'est pas allés se battre en Somalie occuper ce pays, mais pour l'aider à recouvrer la paix et nos troupes vont rentrer une fois leur mission accomplie comme cela a été fait en République centrafricaine. On est donc préparés à rapatrier tout moment nos troupes que ce soit que leur mission est terminée, ou bien lorsque nous considérons qu'elles sont victimes d'une injustice comme aujourd'hui en Somalie ». Les soldats burundais engagés en Somalie n'ont pas touché leur salaire depuis 11 mois, après que l'Union européenne a refusé de verser les sommes convenues directement au gouvernement de Bujumbura.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});